

## Information sur les Activités Physiques et Sportives

Votre formation à l'INSA intègre de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> année la pratique d'Activités Physiques et Sportives à raison de 2h hebdomadaires au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>ème</sup> semestre.

**Vous devez conserver l'original ou le scan de votre certificat médical d'aptitude**

	<b>Semestre 1</b>	<b>Semestre 2</b>
<b>Pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> année</b>	Préparation Physique Générale  Présence obligatoire de tous les étudiants (inaptes aussi) lors de cette 1 <sup>ère</sup> séance.  <b>Dès la 1<sup>ère</sup> séance, venez en tenue de sport!</b>	Choix de votre APS en novembre 2021
<b>Pour les étudiants de 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année</b>	Inscription obligatoire de <b>TOUS</b> les étudiants <b>du 26 août au 06 septembre 2021</b> avec login  sur le lien suivant : <a href="https://aps.insa-toulouse.fr">https://aps.insa-toulouse.fr</a>	

### Rappel important du Règlement des Études en cas d'absence et d'inaptitude

- ✚ Toute absence doit être **justifiée**.
- ✚ Toute inaptitude physique :
  - ponctuelle ou en cours de cycle (un ou plusieurs cours) doit être justifiée par un **certificat médical** remis à votre enseignant
  - à l'année ou au semestre : prendre contact avec l'enseignante responsable des activités adaptées Véronique GROS : [veronique.gros@insa-toulouse.fr](mailto:veronique.gros@insa-toulouse.fr)